



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 15 avril 2021]

Date de la convocation

9 avril 2021

Date d'affichage

16 avril 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Isabelle BEAUVAIS, Monique GUILLE, Alice GAUTREAU

Absents :

N° 43/ 2021

Secrétaire de séance : Claire VILLENEUVE

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention pour une étude concernant la restauration intérieure de l'abbatiale Saint-Michel

Une étude est à effectuer par un architecte du patrimoine, l'abbatiale étant protégée au titre des Monuments historiques.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention au meilleur taux possible auprès de l'État (DRAC), selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 100 978,84 € H.T.

Subvention État (40 %) : 40 391,54 €

Ville de Gaillac (60 %) : 60 587,30 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

VOTE : 5 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès de l'Etat le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 16 avril 2021